

# Handicap : le cri d'alarme des associations

Ouest-France  
6/04/2017

Plus de 2000 personnes en situation de handicap sont en attente d'une place dans un établissement adapté, dans le département. Une situation dénoncée par un collectif associatif.

« On n'est pas là pour pleurer. On est là pour crier : « Y'en a marre ! » » La voix de Loys Aumjaud se brise sous le coup de l'émotion. Quatre ans que son fils de 34 ans, handicapé moteur cérébral, attend une place dans une structure adaptée. « Il reste à la maison en permanence. C'est pas une vie pour lui, c'est pas une vie pour nous ! »

Le père de famille marque un temps d'arrêt. Puis il évoque, des larmes dans les yeux, la mort de deux jeunes atteints de myopathie. « C'est terrible, mais on finit par se dire qu'il n'y a que ça pour avoir des places. »

Une situation intenable. C'est ce que veulent dénoncer les représentants de vingt-deux associations du département. Ils sont une dizaine, ce mercredi, réunis dans l'une des petites salles d'Handicap Anjou. « **Autant d'associations regroupées, c'est une première**, assure Yves-Marie Herrou, vice-président de la Résidence sociale. **Notre message est clair : il faut apporter des réponses urgentes aux personnes qui n'ont pas de solution d'accompagnement adapté.** »

« Ils se retrouvent  
sur le trottoir » »

En 2015, dans le Maine-et-Loire, ils étaient près de 2000 sur liste d'attente : 250 enfants et ados et 1 750 adultes. « Et l'on parle bien de personnes qui ont été orientées vers un établissement adapté par la maison départementale de l'autonomie, précise Jacques Maurille, le président du collectif. **Ce sont des gens qui se retrouvent « sur le trottoir ».** »

Parmi eux, de nombreux jeunes adultes. Faute de place, plus d'une centaine d'entre eux seraient contraints de rester dans des struc-



Vingt-deux associations du département se sont réunies en collectif pour dénoncer le manque de places dédiées aux personnes handicapées.

tures normalement réservées aux enfants et aux adolescents. « **Vous imaginez, c'est comme si vous restiez indéfiniment à l'école primaire parce que le collège ou le lycée n'avait pas la possibilité de vous accueillir !** » fulmine Jacques Maurille. Avant de rappeler les lacunes du Maine-et-Loire : « **C'est simple, c'est le département le moins bien doté de la région pour accueillir les adultes handicapés âgés de 20 à 59 ans.** »

## L'arrêt du moratoire ?

Les associations pointent notamment du doigt le moratoire instauré par le conseil départemental. La collectivité, qui finance en partie le

dispositif aux côtés de l'agence régionale de santé, a gelé le nombre de places depuis 2012. « **Nous demandons l'arrêt de cette mesure** », martèle Xavier Jauneault, président d'Handicap Anjou.

« **Avec nos dotations qui diminuent chaque année, c'est compliqué**, répond Marie-Pierre Martin, première vice-présidente du conseil dé-

partemental, en charge des solidarités. **Mais nous n'avons pas diminué le budget solidarité pour autant. En attendant de pouvoir créer de nouvelles places, nous essayons de répondre au cas par cas et de trouver des solutions à coûts constants.** » De quoi convaincre Loys Aumjaud et son fils ?

Pauline DARVEY.

## Zéro sans solution

L'objectif du rapport Piveteau de juin

2014 est clair : ne laisser aucune personne en situation de handicap sans solution d'accompagnement. Un dispositif qui reste « un doux rêve » pour les associations.